

Budget rectificatif 10/2008: mobilisation du Fonds de solidarité pour Chypre, financement

2008/2316(BUD) - 02/12/2008

En adoptant à l'unanimité le rapport de M. Kyösti **VIRRANKOSKI** (ALDE, FI), la commission des budgets a adopté tel quel le projet de budget rectificatif n° 10/2008 de l'Union européenne, en rappelant que ce dernier :

- portait sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'Union à hauteur de 7,6 Mios EUR en crédits d'engagement et de paiement, à la suite d'une grave sécheresse à Chypre;
- impliquait une réduction correspondante de crédits de paiement dans le budget, via le prélèvement de 7,6 Mios EUR sur la ligne budgétaire 13 04 02 "Fonds de cohésion", rendant ce budget rectificatif complètement neutre d'un point de vue budgétaire.